

Martin, Denis et Martin, Marie-Christine. *Le Kenya*. Paris, Presses universitaires de France, Coll. « Que sais-je? », no. 2105, 1983, 128 p.

Jean-Pierre Thouez

Volume 15, numéro 4, 1984

La crise des relations internationales : vers un bilan

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/701778ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/701778ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Thouez, J.-P. (1984). Compte rendu de [Martin, Denis et Martin, Marie-Christine. *Le Kenya*. Paris, Presses universitaires de France, Coll. « Que sais-je? », no. 2105, 1983, 128 p.] *Études internationales*, 15(4), 965–969.
<https://doi.org/10.7202/701778ar>

intéressants de la politique d'un pays aux prises avec l'instabilité et la régression économique. À ce titre, il mérite l'attention de tous ceux et celles qui s'intéressent aux processus de développement en Afrique.

Jean-Marc HACHEY

Département de science politique
Université Laval

DECRAENE, Philippe. *Vieille Afrique, jeunes nations : Le continent noir au seuil de la troisième décennie des indépendances*. Paris, Presses de l'Université de France, Collection « Perspectives internationales », 1982, 304 p.

Ma critique du livre de M. Decraene sera très courte. Car son objet même n'existe pas. Il ne s'agit pas en réalité d'un livre, mais d'un « montage » de divers articles de l'auteur, journaliste au « Monde », étayés par quelques références à des ouvrages connus et par quelques statistiques, plus ou moins récentes. Et ce montage n'est même pas bien fait. Dans ce qui semble être un désir de « sortir » un livre rapidement (mais quelle en était l'urgence ?) on a passé par-dessus omissions, erreurs, retards dans la documentation, contradictions, coquilles; sans oublier des heurts de syntaxe qui rendent parfois difficile la compréhension. Je me contenterai de ne donner qu'un exemple de chacun de ces défauts.

Omissions. Page 13: les grades des divers chefs de régimes militaires sont cités, sauf pour Madagascar: « Président Didier Ratsiraka ». Or celui-ci était Capitaine de frégate, donc marin; ce qui est quand même assez rare chez les Chefs d'État... Erreurs. Page 131: la charge financière des salaires des fonctionnaires au Bénin représente 20 % du budget. Si cela pouvait être vrai! au Bénin, comme dans les autres États africains...

Retards dans la documentation. Page 196: l'auteur parle des conceptions gaullistes et giscardiennes des relations franco-africaines. Mais pas de celles de F. Mitterrand. D'ailleurs, le passage concernant Giscard d'Estaing est écrit au présent, ce qui

indique bien qu'il s'agit d'un texte ancien, recollé là sans souci de mise à jour.

Contradictions. Page 150: le Sénégal autorise 4 partis politiques; page 159: le Sénégal n'a plus de limitation du nombre des partis.

Coquilles. Page 265: la France crée la Haute Volta en... 1979. Syntaxe. Page 128: « Le redressement financier gabonais est particulièrement spectaculaire, puisque de 575 milliards de francs CFA, il est passé à 365 milliards de francs CFA en 1980 ». Le redressement? Non, l'endettement, dont il avait été question auparavant.

J'aurais mauvaise grâce à continuer.

L'auteur, de plus, tant dans ses articles que dans ses commentaires, tombe dans les deux péchés mignons du *Monde*, à savoir:

- comme la Tour de Pise, pencher toujours du même côté (à gauche...)
- analyser, d'ailleurs fort bien, une situation, mais après des événements, jamais avant; en d'autres termes, faire une belle autopsie, mais éviter de faire un diagnostic.

Trois cents pages de faits, dates, noms, rappels de choses connues, c'est trop peu pour les spécialistes de l'Afrique, trop pour les non spécialistes.

En conclusion, ce livre (??) est un parfait exemple que ni le nom, ni le prestige, ni les connaissances ne suffisent à garantir la qualité de l'oeuvre.

Maurice PONCELET

Faculté d'administration
Université d'Ottawa

MARTIN, Denis et MARTIN, Marie-Christine. *Le Kenya*. Paris, Presses universitaires de France, Coll. « Que sais-je? », no. 2105, 1983, 128 p.

Le Kenya est un des pays africains que l'on croit connaître tant pour ses somptueux paysages (et ses safaris) que pour son histoire (révolte des Mau-Mau, par exemple). Ces apparences familières peuvent être trompeuses si, au-delà des images, on essaie d'en savoir

plus sur le caractère composite de la société, sur sa capacité d'adaptation au monde moderne, sur les problèmes économiques : coexistence d'une « richesse ostentatoire et d'une pauvreté douloureuse » ; antagoniste entre les multinationales et les entrepreneurs locaux... sans compter les affrontements politiques durant le « socialisme » de Jomo Kenyatta, et lors de la lutte pour le pouvoir après sa mort en 1978. Le petit ouvrage de D. Martin, chercheur en science politique au Centre d'Études et de Recherches Internationales et M.C. Martin, géographe nous fournit un tour d'horizon sur la géographie, l'histoire, les populations, et sur les problèmes économique, sociaux et politique de ce pays selon la « facture » classique de cette collection.

La géographie du Kenya que les auteurs intitulent « le milieu naturel » est divisé en sept sections : l'histoire géomorphologique, le relief, l'hydrologie, le climat, la végétation, la faune et un bref commentaire sur l'espace économique. Le Kenya a la forme d'un « dôme asymétrique » s'abaissant brutalement sur le lac Victoria à l'Ouest ; sur les grandes plaines arides au Nord et en pente douce vers l'Est en une série de plateaux arides bordés au Sud-Est par une étroite plaine côtière. Ce « dôme asymétrique » forme les Hautes Terres qui sont traversées du Nord au Sud par la vallée du Rift. Les premières sont des massifs non volcaniques d'origine précambienne, travaillées par l'érosion et associées à des reliefs volcaniques du Tertiaire et du Quaternaire. Quant à la vallée du Rift, en forme de S très ouvert, elle est en partie occupée par une série de lacs peu profonds situés à différentes altitudes. À ces deux régions il faut adjoindre la région de collines à l'Ouest des Hautes Terres (Golfe de Winan, partie kenyane du lac Victoria) ; les plaines érodées du Nord ; la région des plateaux à l'Est flanquée des marécages de Lorian et la plaine côtière ou est situé le port de Mombasa. Le réseau hydrologique est peu important. Les grandes rivières prennent l'essentiel de leurs eaux dans les principaux massifs montagneux la pluviosité étant insuffisante. En effet, bien que balayé par les alizés le Kenya est faiblement arrosé : le pays est affecté par une anomalie qui s'étend sur l'ensemble de l'Afrique Orientale. À l'exception

des forêts denses et humides que l'on trouve en altitude la végétation est essentiellement formée de broussailles (bush) en une savane d'herbes hautes et selon les étages, de combretums et d'acacias. La faune est l'une des plus denses du monde et très variée. Depuis l'indépendance, les zones protégées (parcs nationaux, réserves, sanctuaires) ont été créées ou agrandies pour protéger les animaux. L'interdiction de la chasse depuis 1977 a permis de sauver plusieurs espèces. Le potentiel économique du Kenya réside surtout dans les Hautes Terres et en partie sur la côte. La faiblesse des ressources minérales et le sous-développement font de l'agriculture la principale activité économique. Ce dernier peut être divisé en deux secteurs : le secteur traditionnel, où l'on retrouve encore des pratiques archaïques et où l'on cultive le maïs, le millet-sorgho, le manioc, les patates douces, les bananes et l'arachide sésame ; le secteur moderne (concentré surtout dans la vallée du Rift et sur les Hautes Terres de l'Ouest), cultivé principalement en grands domaines ou domine le maïs, le coton, la canne à sucre, le sisal, les fruits, le tabac, le thé (au dessus de 1900 m), le café (entre 1500 et 2000 m) et le pyrèthre (1800 et 2400 m). Certaines productions comme le thé, sont cultivées par de petits exploitants d'autres comme le riz, ont été implantées récemment à la suite des projets d'irrigation. Le même contraste entre secteur traditionnel et moderne se retrouve pour l'élevage. La forêt a été surexploitée tant et si bien que des programmes de reforestation ont été développés en 1953 et surtout après 1970. La production de pêche est fournie par les poissons d'eau douce qui proviennent pour $\frac{3}{5}$ du lac Victoria. Les industries sont peu nombreuses, elles employaient 14 % des salariés en 1980. Elles sont localisées dans les principaux centres urbains. Elles s'appuient sur quelques matières premières locales mais nécessitent de nombreuses importations. L'électricité est la principale source d'énergie, obtenue à partir de barrages hydroélectriques mais une partie de la production est importée d'Ouganda.

L'histoire du Kenya fait l'objet du chapitre II divisé en trois notions : la période précoloniale, la période coloniale, le mouvement

Mau Mau et la marche à l'indépendance. Si l'incertitude plane encore quant à la nature des premiers habitants du Kenya il n'en est pas de même pour les invasions bantoues et les explorations européennes. Les Portugais après 1500 (et en 1498 avec Vasco de Gama) découvrent une civilisation prospère sur la côte orientale à laquelle participent des Arabes installés depuis le VII^{ème} siècle. Les Portugais, puis les Anglais se heurteront aux révoltes Swahilies et aux Turcs. L'ouverture au monde extérieur sera principalement localisé sur la côte et il faudra attendre la création du protectorat de l'Est africain en 1895 pour que s'exerce l'administration anglaise sur la bande côtière et l'intérieur. L'implantation anglaise se concrétise l'année suivante par la construction du chemin de fer reliant Buganda et l'Océan. Durant cette période, l'immigration se poursuit, différents peuples vont entrer en compétition pour le contrôle des ressources. De ces rapports de force s'établit le processus de différenciation sociale qu'essaiera de contrôler ou de briser la colonisation. Le gouvernement du Protectorat par les Anglais se heurtera à de multiples résistances: difficultés pour adopter les méthodes de gouvernement indirect à des sociétés pour la plupart acéphales, exigence des colons qui réclament l'autonomie interne, politique du Colonial Office qui tout en essayant de tenir compte des intérêts africains cherche à préserver les intérêts métropolitains. Cependant, le trait marquant de la colonisation britannique au Kenya est selon les auteurs, la mise en place d'une colonisation terrienne favorisée par une immigration européenne nombreuse.

Ce type de colonisation est, à la fois, un phénomène économique et culturel: formation de grands domaines et domination politique des Blancs au détriment des systèmes africains de production et des valeurs africaines. De tous les peuples, les Kikouyus sont les plus affectés, ceci peut expliquer les débuts du nationalisme kenyan: Kikuyu Association (1920), Young Kikuyu Association (1921) qui réclament le retour de la terre aux Africains, l'abolition du kipande, la diminution de l'impôt de capitation, la modification des lois sur le travail africain. L'épreuve de force est engagée avec le pouvoir colonial, elle se prolonge

jusqu'à la période Mau-Mau après l'interception due à la Seconde Guerre mondiale. Cette guerre entraînera plusieurs conséquences: l'autarcie dans laquelle doit vivre le pays incitera à soutenir l'agriculture africaine; la représentation africaine est accrue dans les conseils régionaux; les syndicats auront le même droit d'exercice qu'en métropole; une nouvelle génération de leaders africains prendra la relève, elle se recrutera principalement parmi les conscrits de la guerre. Le mouvement Mau-Mau (on ne sait d'où vient l'expression) est la cheville de la révolte, il est présent dans la KAU (Kenyan African Union que présidera J. Kenyatta en 1946). Après plusieurs péripéties, les Mau-Mau déclenchent leur offensive de mars 1953 à juin 1954. Leur dernier chef historique est capturé en octobre 1956, et la répression ne cessera qu'à la fin 1959, date de la levée de l'état d'urgence. Si sur le plan militaire, l'insurrection des Mau-Mau (*Freedom Fighters* ou combattants de la liberté) fut un échec, du point de vue politique, elle contraignait les Britanniques à entamer un processus qui devait conduire à l'indépendance. Signalons durant cette période le rôle important des syndicats au moment où les principaux responsables de la KAU étaient arrêtés. De plus, les hommes politiques africains utilisèrent à leur profit les mécanismes politiques ce qui leur permet d'élire plusieurs des leurs au Conseil législatif. Ces élus africains tels que O. Odenga, Daniel Arap Moi joueront un rôle non négligeable d'opposition aux autorités coloniales. Enfin, la pression africaine s'accroît à mesure que plusieurs pays de ce continent tels que le Soudan, le Ghana, la Guinée deviennent indépendants. Les Britanniques, lors de la deuxième conférence tenue à Lancaster House en avril 1962, acceptent l'idée de l'indépendance du Kenya. J. Kenyatta, libéré en août 1961, l'emporte largement avec le KANU (*Kenyan African National Union*) en mai 1963. Il devient le Premier ministre d'un gouvernement KANU. Après la troisième conférence à Lancaster House (qui trace les détails de la future constitution) l'indépendance est déclarée en décembre 1963. Kenyatta accélère par la suite, la transformation politique du pays proclamant en 1964 la République dont il devient le Président.

La géographie et l'histoire des Kenya expliquent en partie les problèmes socio-économiques, et la composition démographique, rend compte de l'évolution politique. D. et M.C. Martin passent en revue la situation économique et sociale du pays et présentent le programme du gouvernement Kenyan qui définit dans le Sessional paper n° 10 de 1965 (sous-titre « Le socialisme africain et son application à la planification du Kenya) les choix de l'indépendance. Malgré d'importants succès le pouvoir s'est heurté à de nombreux problèmes non encore résolus : la politique de redistribution des terres (Million Acre Scheme) n'efface pas les inégalités criantes dans la répartition de la terre ; les performances agricoles sont dans l'ensemble médiocres à cause de différents facteurs avancés par les auteurs ; à côté de l'industrie privée surtout asiatique le gouvernement tente de développer (avec succès) le secteur public en particulier, dans le textile, l'habillement, le papier carton, la chimie plastique, l'équipement par transports mais la part de l'industrie dans l'économie générale reste faible ; enfin si le tourisme est bien développé son impact sur l'économie reste faible. La croissance décline après 1972 ; le déficit budgétaire est élevé d'autant plus que les importations sont trop importantes. Le protectionnisme institué au début de l'indépendance masque les fragilités structurelles. Enfin, les inégalités sociales freinent la croissance d'ensemble de la consommation et la réservent à une étroite couche sociale. Pour tenter de remédier à cette situation le gouvernement entend pratiquer une politique combinant l'austérité, la limitation des importations, la suppression partielle du protectionnisme et la stimulation des exportations, plus diversifiées et à composante plus industrielle. Balloté par les crises internationales, l'État a des difficultés à mettre en oeuvre les réformes nécessaires pour désamorcer les désordres sociaux dans les villes et dans les universités. Cela ne veut pas dire que le bilan de l'indépendance kenyane soit totalement négatif. Dans la moitié Sud du pays, une grande partie de la population a vu son sort s'améliorer matériellement ; dans le Nord, l'évolution des systèmes économiques ayant été plus lente, elle a sans doute été moins douloureuse, mais

c'est à l'Ouest que les frustrations restent les plus grandes.

Le chapitre sur la démographie kenyane décrit successivement les différents peuples du pays et le problème de l'ethnicité et l'unité nationale. En 1979 le Kenya comptait plus de 15 millions d'habitants dont 168 000 non-Africains. Le taux d'accroissement naturel est trop important dans un pays aux ressources limitées. Les densités varient d'une région à l'autre. Si les auteurs recensent trois grands peuples : les Couchites, les Nilotiques et les Bantous la réalité sociale reste fortement tribale d'où les antagonismes régionaux liés à leur inégal développement. Solidarités anciennes, inégalités régionales, structure sociale contemporaine constituent autant de dimensions qu'il convient de prendre en considération pour parler de l'unité nationale du Kenya. Elles expliquent en partie le séparatisme suscité par plusieurs personnalités régionales. Il faut noter que la constitution de 1963 garantissait une relative autonomie des régions dont J. Kenyatta n'a pas voulu tenir compte. La centralisation du régime n'effacera pourtant pas les réalités locales du jeu politique. L'évolution politique, par le biais de différents amendements à la constitution tendra à renforcer l'exécutif. L'essentiel du pouvoir réside entre les mains du Président qui dirige aussi le parti. À la mort de Kenyatta en août 1978 ; Daniel Arap Moi devient le second Président. Le nouveau Président entend, non sans difficultés, continuer l'oeuvre de Kenyatta. Comme son prédécesseur il allait être confronté à deux séries de difficultés : la permanence des luttes factionnelles et la détérioration de la situation économique.

Cet ouvrage de D. et M.C. Martin est à recommander aux géographes, aux africanistes et à tous ceux qui sont intéressé(e)s aux problèmes sociétaux dont les formes inédites rendent les solutions plus délicates à penser. Pour compléter cette lecture on peut aussi se reporter aux ouvrages de F. Ojany et R.B. Ogendo : « Kenya, a Study in Physical and Human Geography » paru chez Longman et à J. Kari-

mi et P. Ochieng "The Kenyatta Succession" paru chez Transafrica à Nairobi.

Jean-Pierre THOUÉZ

Département de géographie
Université de Montréal

TOSTENSEN, Arne. *Dependance and Collective Self-Reliance in Southern Africa: The Case of the Southern African Development Coordination Conference (SADCC)*. Uppsala, The Scandinavian Institute of African Studies, Coll. "Research Report, no 62", 1982, 174 p.

L'objectif principal de la Conférence pour le développement et la coordination en Afrique australe (SADCC), outre la coopération intra-régionale entre pays membres, vise l'intensification des échanges entre les neuf pays d'Afrique australe et, plus particulièrement entre les États de la « ligne de front » afin de réduire leur dépendance économique à l'égard de l'Afrique du Sud (RSA).

L'ouvrage de Tostensen tente d'examiner les politiques et initiatives indépendantes de ces États, depuis la création de la SADCC, pour se dégager de l'emprise de leur puissant voisin. L'auteur admet qu'il s'agit d'une étude de « bureau », les sources utilisées étant secondaires. Il espère néanmoins poser les prémisses nécessaires à l'étude et à une compréhension des tendances générales. Le niveau d'analyse reste celui de l'État, bien que son analyse tende à considérer la SADCC comme une entité régionale et un acteur à part entière.

Une première partie fournit une très brève introduction à la région avec quelques données de base.

La deuxième partie discute des fondements conceptuels de la dépendance aux fins d'analyse, à partir de définitions de Keohane et Nye sur la dépendance et l'interdépendance où les asymétries enregistrées sont l'occasion de sources d'influences des acteurs dans leurs relations avec d'autres. Ce concept d'interdépendance est ultérieurement raffiné afin d'en démontrer la relation de pouvoir sous-jacente. On y distingue ainsi deux dimensions: sensibilité (sensitivity) et vulnérabilité. La première

implique divers degrés de réactions à l'intérieur d'un ensemble de politiques établies. Les effets et changements des politiques d'un État sur un autre sont examinés, avec les coûts encourus. Les politiques demeurent constantes. La vulnérabilité concerne les fardeaux imposés à un pays par des événements extérieurs et les ajustements qu'il effectue en réponse à ceux-ci sur une période de temps donné. Parmi les facteurs qui affectent la capacité d'un acteur à s'adapter aux circonstances nouvelles, l'auteur tient compte de a) ressources physiques b) ressources humaines c) forces sociales internes et d) alliances et alignements extérieurs.

À l'aide de ces concepts, Tostensen procède à une revue sectorielle, et par pays, de la dépendance qui s'établit avec la RSA. Il en ressort un constat de dépendance, à des degrés variés certes, vis-à-vis de la RSA dans plusieurs secteurs, notamment le transport, le commerce, la migration de la main-d'oeuvre, et dans certains cas, les investissements. Malgré une dépendance mutuelle entre le voisin sud-africain et les États d'Afrique australe, la RSA s'avère moins dépendante des membres de la SADCC que vice-versa. Seul le secteur énergétique offre des possibilités pour la SADCC d'agir (leverage) sur la RSA. L'auteur reconnaît le problème posé par la proximité géographique de la RSA, notamment pour les signataires de la *Southern African Customs Union* (SACU), i.e. Botswana, Lesotho et Swaziland. Il entrevoit cependant la possibilité pour les pays de la SADCC de modifier leurs politiques en vue d'une réduction de cette dépendance, à un coût variant selon chacun sur une période à moyen et long terme mais dont le bénéfice sera supérieur à l'état de vulnérabilité existant. Il conclut à l'impératif d'une action collective de la SADCC en ce sens.

La troisième partie offre un compte-rendu détaillé de la genèse et du développement de la SADCC depuis la conférence d'Arusha (1979) jusqu'à celle de Blantyre en novembre 1981. L'approche et la structure organisationnelle de la SADCC apparaissent comme pragmatiques, décentralisées et fondées sur le consensus décisionnel. Il s'agit donc d'une